

# **Cahiers du CRISES**

**Collection *Études théoriques***

no **ET9603**

**Approche compréhensive des trois  
dimensions d'analyse: organisationnelle,  
institutionnelle et socio-culturelle.**

par

**Gilles L. Bourque**

(Sous la direction de B. Lévesque)

1996

## **CRISES**

Le Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats (CRISES) regroupe des professeurs du réseau de l'Université du Québec et de l'Université Laval ainsi que des étudiants de 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> cycle. Fondé à l'origine dans le but d'étudier les transformations de l'organisation du travail et des relations de travail dans les entreprises (manufacturières) et les services publics, transformations que nous avons convenu d'appeler la modernisation sociale des entreprises et des organisations, le Collectif a depuis étendu ses recherches à l'étude des nouvelles formes d'entreprises relevant de l'économie sociale et qui combinent des objectifs d'insertion sociale à une priorité pour l'utilité sociale des biens ou des services fournis. Pour ces volets de son programme de recherche, le CRISES a développé une approche monographique centrée sur les entreprises et les organisations qui innovent, cherchant ainsi moins à atteindre une représentativité statistique qu'à identifier des tendances lourdes, ou des modèles, permettant d'arriver éventuellement, grâce à une problématisation particulière du lien entre les niveaux micro et macro, à la configuration générale d'un nouveau modèle de développement pour le Québec.

## Résumé

Cet essai, réponse à l'une de mes deux questions de synthèse, cherche à souligner les rapports existants entre les dimensions constitutives de la production de la société, en ayant recours aux grandes traditions de la sociologie ainsi qu'à des courants plus contemporains. C'est en s'appuyant sur les trois dimensions identifiées par Touraine, mais en leur substituant partiellement des concepts développés par Boltanski et Thévenot — dans ce qu'ils ont appelé l'économie des grandeurs —, que cet essai tente de contribuer à la construction d'une approche apte à saisir les changements de notre époque. Il repose sur deux thèses centrales: d'abord celle du rejet de l'hypothèse trop contraignante de la hiérarchie entre les dimensions, plus particulièrement en période de changements, lui préférant l'hypothèse de codétermination entre chacune d'elles; ensuite, en accord avec Touraine lorsqu'il affirme "...qu'on ne peut expliquer le changement mais le comprendre à partir des déséquilibres entre chacun des niveaux" (1993: 391), celle selon laquelle une analyse diachronique gagnerait davantage à adopter une perspective compréhensive. Pour conclure, j'aimerais remercier Benoît Lévesque pour ses précieux commentaires ainsi que Anick Druelle, Eric Forgues et Josée Lamoureux pour les nombreuses discussions concernant les thèmes de cet essai. Pour ce travail j'ai enfin pu compter sur une bourse du CRSH.

## Table des matières

1. Introduction .....	5
2. La production de la société .....	5
3. Une perspective compréhensive .....	11
4. Production d'un cadre méthodologique.....	20
4.1 La dimension organisationnelle .....	20
4.2 La dimension institutionnelle .....	25
4.3 Le champ d'historicité .....	30
Bibliographie.....	34

## 1. Introduction

Cette seconde question de synthèse cherche à approfondir le cadre méthodologique utilisé dans notre première. Nous empruntons le cadre développé par Touraine décomposant l'analyse de la société en ses trois dimensions constitutives, mais en l'adaptant à une perspective qui, selon nous, convient mieux à une analyse diachronique d'une période marquée par un changement du mode de régulation. Cet essai repose sur deux thèses centrales: d'une part le rejet de l'hypothèse forte de hiérarchie entre les dimensions de l'analyse, lui préférant la notion de codétermination ou de spécification mutuelle entre chacune d'elles; d'autre part l'adoption d'une perspective compréhensive, qui nous rapproche de la tradition weberienne, pour tenter de comprendre comment les personnes produisent le changement.

Ce travail se compose de trois parties: la première consiste à résumer et à critiquer les hypothèses centrales de l'analyse tourainienne, principalement celles développées dans son ouvrage *La production de la société*. La deuxième partie tente de faire la démonstration que la perspective compréhensive devrait être privilégiée pour l'analyse du changement social. Pour faire cette démonstration on aura recours à quelques ouvrages clés de la sociologie — de Durkheim, Elias et Weber -- et à certains courants plus contemporains. Enfin la dernière partie reprend et redéfinit dans une perspective différente les dimensions de l'historicité, institutionnelle et organisationnelle ainsi que les rapports existant entre chacune d'elles.

## 2. La production de la société

Bien qu'il ait, depuis, modifié des pans importants de son cadre théorique, c'est de son ouvrage *Production de la société* que nous tirerons les éléments nous permettant de mener à bien notre réflexion, puisque c'est dans ce dernier que Touraine expose de façon détaillée les dimensions et les principaux concepts de son analyse de la société. Dans cet ouvrage il mène à terme sa critique des paradigmes fonctionnaliste et structuraliste en leur opposant les schémas d'une théorie générale de la société qu'il poursuivra — quelques années plus tard dans *La voix et le regard* - avec l'exposition des orientations générales d'une sociologie de l'action (D'Amours, 1993: 1).

Symptomatique des espoirs de cette période, on vit dans cet effort théorique une tentative de jeter les bases d'une sociologie scientifique (Bajoit, 1974: 193). Effectivement l'ouvrage n'est pas exempt d'un type d'argumentation "scientiste" et d'une volonté d'intégrer ou de plier l'histoire à l'étude de la société et de sa structure (Touraine, 1974: 205). S'il faut lui

reconnaître cette phénoménale capacité à construire des schémas théoriques permettant d'appréhender les grands événements contemporains, l'entreprise est toutefois risquée de retomber dans un nouveau déterminisme et même dans une vision téléologique du développement (Scott, 1991: 39). Convaincu de la valeur de l'outillage théorique qu'il nous propose, l'idée d'en faire une théorie générale décomposant l'histoire des sociétés en quatre grands types sociétaux démontre, par contre, les limites de la trop grande ampleur du projet<sup>0</sup>

La volonté de Touraine de subordonner l'étude du changement à celle du système, par opposition résolue aux démarches évolutionnistes ou historicistes, le conduit à séparer son analyse en deux moments distincts: d'abord une analyse synchronique qui définit la nature des dimensions - ou des systèmes — et des relations générales que ces dimensions entretiennent entre elles. C'est dans cette perspective que la nature des rapports de classes et des mouvements sociaux est expliquée. Ensuite une analyse diachronique qui envisage plus spécifiquement les processus de changement, c'est à dire les innovations et les actions de rupture. Toutefois, par son refus de l'historicisme et sa volonté d'écarter tout recours à des garants méta-sociaux pour donner un sens à l'évolution des sociétés (Touraine, 1993: 58), il accorde sa priorité à l'étude de la structure sociale et à la reconnaissance des éléments du champ d'historicité comme déterminants fondamentaux de l'action (ibidem: 245) minimisant ainsi l'importance du changement dans la production de la société. Je reviendrai plus loin sur les conséquences et la façon dont Touraine réalise cette distinction analytique; notons seulement que contrairement à ce qu'il affirme (ibidem: 390) il ne change pas réellement d'outillage conceptuel pour analyser le changement<sup>1</sup> se contentant d'ajouter les concepts de rupture et d'innovation aux concepts et dimensions déjà définis dans sa démarche synchronique. Le seul changement, et il est de taille, nous semble consister à laisser tomber l'hypothèse de hiérarchie entre les dimensions.

Puisque c'est dans son analyse synchronique que l'on trouve les éléments essentiels de son cadre théorique et que ce dernier constitue la base de référence sur laquelle je m'appuierai pour construire mes propres outils méthodologiques, il m'apparaît donc important d'en définir les principales composantes. Elles reposent essentiellement sur le principe d'une différenciation des dimensions constitutives de la société et de leurs relations hiérarchiques. Au sommet de la

---

<sup>0</sup> Bajoit signale le danger de voir la science comme le "nouvel avatar" des garants méta-sociaux, tant dénoncés par Touraine, et souligne le problème auquel mène le "jeu mécanique" que se livre ce dernier avec ses quatre combinaisons possibles de type sociétal (Bajoit, 1974: 202), dans la mesure où le triomphe de l'historicité signifierait la fin de l'histoire (Touraine, 1993: 110). Pour Cohen (1982: 217-219) on trouve chez Touraine, sur cette question, un biais évolutionniste évident qui serait, étant donné le rejet total de telles théories de la part de Touraine, indéfendable. Il est surtout très critique face à l'insistance d'une radicale discontinuité entre les types sociétaux (ibidem: 220).

<sup>1</sup> G. Gagnon fait également cette constatation, soulignant que son chapitre sur le changement social reste beaucoup moins convainquant que le reste de son ouvrage (Gagnon, 1978: 108).

structure on trouve *l'historicité* définit comme la distance qu'une société, pour une période donnée, prend par rapport à son activité. L'historicité représente la capacité qu'a une société de se définir, donc de transformer son rapport à l'environnement. Elle n'est pas seulement là, dans la nature, ou dans une histoire qui lui serait extérieure; elle a au contraire la capacité de produire son milieu historique, son propre champ social et culturel (ibidem: 44). Selon Touraine on ne peut prendre la société pour ce qu'elle semble être, mais pour ce qu'elle se fait être à travers les trois composantes de l'historicité: une *capacité symbolique ou cognitive* qui lui permet de construire un mode de connaissances et les instruments techniques propres à intervenir sur son fonctionnement. De l'ordre des représentations, cette composante produit une image du monde et des relations sociales ainsi que du non-social, composant de la sorte une définition culturelle de la matière et des objets qui la peuplent. Curieusement, toutefois, si elle constitue au dire de Touraine la composante la plus fondamentale, elle joue un rôle limité dans son analyse<sup>2</sup> (ibidem: 46). La deuxième composante représente, par le biais des moyens d'investissement, l'élément économique de l'historicité. *Capacité d'agir et d'intervenir* de la société, le processus d'accumulation constitue un prélèvement d'une partie du produit social qu'il met au service d'un modèle culturel donné. Dans la mesure où elle est une ressource, un capital — symbolique, culturel ou économique ~ pour les acteurs ayant un rôle clé dans la production, l'accumulation a toujours une fonction économique même si elle n'est pas nécessairement investie de façon directement productive (ibidem: 47). Enfin la dernière composante, le modèle culturel, est la saisie d'une image de la créativité. C'est l'historicité saisie culturellement. Contrairement au mode de connaissance, qui est de l'ordre de la représentation, le modèle culturel, en tant que distance entre production et reproduction, de saisie de la capacité de la société d'agir sur elle-même, relève de l'ordre du réflexif, de la société qui réfléchit sur elle-même, de *l'interprétation*.

Ces composantes forment des capacités virtuelles de la société à agir sur elle-même. La société n'étant pas un acteur mais un système d'action, leur mise en oeuvre se réalise en délimitant un *champ d'historicité* borné par deux pôles — un système d'action historique et les rapports sociaux — qui les ancrent dans la réalité sociale concrète, constituée des dimensions institutionnelle et organisationnelle. Puisque pour Touraine le mode de connaissance est la moins socialement organisée des composantes de l'historicité, ce sont donc les deux autres faces agissantes qui s'interposent entre l'activité sociale et l'historicité pour réaliser l'emprise de cette dernière sur la première (ibidem: 74-75). Leurs relations constituent le champ d'historicité:

<sup>2</sup> Certains auteurs lui reproche l'ambiguïté de sa notion d'historicité et plus particulièrement du flou entourant la composante du mode de connaissance, de son rôle dans la structure globale et des liens qui l'unissent aux rapports sociaux: Maheu (1978: 17) est perplexe face à un mode de connaissance qui semblerait appartenir davantage à une histoire naturelle qu'être le produit d'un rapport social alors que Gagnon (1978: 106) se demande quel serait le statut de la sociologie au sein de ce mode de connaissance jouant un rôle si minime dans l'analyse.

d'une part le mode d'accumulation fonde la division concrète, matérielle, de la société en deux grandes catégories, la classe supérieure et la classe populaire. Cette division, et les *rapports de classes* qu'elle engendre, exprime l'aspect phénoménologique de l'historicité, qui remonte du travail vers cette dernière. Mais ce contenu économique de l'historicité est insuffisant. Il faut donc, d'autre part, que le *système d'action historique* maintienne cette division par la redescende de l'historicité vers l'organisation, exprimant ainsi son emprise sur la pratique sociale (ibidem: 124). Alors que l'accumulation exprime la division pratique de la société, met au service du modèle culturel des ressources et lui donne ses moyens d'action, le système d'action historique explique ou commande l'orientation des conduites comme un ensemble d'orientations socioculturelles qui commandent l'activité pratique. Globalement le champ d'historicité crée de la sorte un ordre qui limite le potentiel de crise de la coupure de la société en deux — que Touraine désigne par le principe de répartition ou mode de hiérarchisation — et détermine un mode de consommation à travers une formule de définition des besoins (ibidem: 78-80).

L'identification d'un tel champ d'historicité apparaît, parmi de nombreuses autres trouvailles de Touraine, comme une innovation conceptuelle particulièrement intéressante, permettant de résoudre certaines apories du paradigme marxiste. Le travail n'apparaît plus comme la "mère de toutes les causes premières". Le champ d'historicité permet d'appréhender un espace qui, à la fois se forme à partir de l'état des forces productives tout en déterminant un système de sens qui exerce une emprise sur cet état (ibidem: 44-45). Il permet aussi de sortir d'une sociologie des valeurs affirmées comme des impératifs sur le bien, le juste ou le désirable, exprimant plutôt les débats d'une société comme un réseau inextricable de problèmes qui ne reçoivent jamais de solutions finales. Les thèmes des débats ne deviennent des valeurs que dans la mesure où ils sont réappropriés par les différents acteurs sociaux, avec leur idéologie particulière.

Un tel niveau d'analyse des types sociétaux ne correspond toutefois pas à une unité sociale concrète, délimitée dans le temps et l'espace. Concrètement ces unités sont plutôt des combinaisons de plusieurs types sociétaux, d'une grande variété de formes qui se cristallisent dans un *système politique et institutionnel*, et dans *l'organisation sociale*. La première constitue, dans la hiérarchie imaginée par Touraine, un intermédiaire entre l'historicité et l'organisation sociale parce que dominé par le champ d'historicité tout en orientant l'organisation (ibidem: 181-182). Ce passage d'un ensemble abstrait à une unité concrète ne serait pas la mise en forme mécanique de prétendues valeurs d'une société, ni la codification du champ d'historicité, mais au contraire sa déformation (ibidem: 186). La dimension institutionnelle doit donc être perçue comme un processus de combinaison et de médiation et les institutions définies comme



"...l'ensemble des mécanismes par lesquels le champ d'historicité [...] est transformé en un ensemble de règles de la vie sociale qui prédéterminent à leur tour le fonctionnement des organisations" (ibidem: 185).

À la base de la hiérarchie, subordonnée aux niveaux supérieurs, se trouve la dimension organisationnelle. Touraine désigne à ce niveau ce que, souligne-t-il, les fonctionnalistes définissent comme institutions. Caractérisant lui-même ces dernières par leur forme juridiquement réglée de prise de décision légitime, il définira plutôt les organisations comme des unités collectives d'action remplissant une fonction légitime avec un mode d'autorité propre (ibidem: 252). Plus précisément, cette dimension serait la projection sur l'organisation d'une domination légitimée par le système institutionnel sous la forme d'un pouvoir, inséparable d'une domination de classe, qui gère les ressources sociales de l'organisation. Point de rencontre de la sociologie et de l'histoire, du pouvoir et de la technique, l'analyse de cette dimension oblige à reconnaître l'hétérogénéité de l'organisation sociale. Située dans le temps, elle est une manifestation concrète d'un système d'action historique et de rapports de classes donnés; placée dans une situation historique, elle n'appartient pas à un seul champ d'historicité. En étant la dimension la plus éloignée, elle serait plus ouverte aux héritages du passé, à une superposition géologique de multiples pratiques accumulées par l'histoire, à la diversité des modèles culturels.

Si l'on ajoute à ces trois dimensions le chapitre qui porte sur les mouvements sociaux, le tout constitue le quatre-vingtième de son ouvrage, l'analyse diachronique ne représentant de cette manière qu'un élément secondaire. Elle n'en est pas pour autant inintéressante. Mais l'analyse du changement devient beaucoup plus descriptive, faisant l'inventaire des caractéristiques des différentes conduites de rupture — d'action critique en réponse aux contradictions de l'ordre - ou des transformations internes — innovations — qui entraînent des modifications du bas vers le haut. Soulignons-le fortement, on assiste à un affaiblissement de la notion de hiérarchie<sup>3</sup>, assez pour que Touraine se sente obligé de la compenser par un rôle accru de l'État dans le maintien de l'ordre ou comme agent du changement<sup>4</sup>. La description de phénomènes d'émergence à l'intérieur d'un cadre théorique davantage conçu pour une analyse

<sup>3</sup> Melucci (1975: 373) souligne que la position de Touraine, fondée sur le principe que la synchronie commande la diachronie, que le changement dépend de la structure, se situe, sur le plan épistémologique, dans le même courant que le structuralisme althusserien; Scott (1991: 37-40) arrive à des conclusions similaires lorsqu'il analyse la périodisation des types sociétaux proposés par Touraine; enfin Gagnon (1978: 108) affirme que l'évacuation du changement dans l'analyse sociétale correspondrait à une forme de structuralisme.

<sup>4</sup> Cohen (1982: 213-215) affirme qu'en distinguant ainsi l'analyse synchronique et diachronique, Touraine se libère du fardeau d'identifier un agent révolutionnaire; il ne résoudrait pas pour autant la question conduisant au contraire à une autre dichotomie trop rigide entre ordre et mouvement, interdisant une analyse adéquate des relations entre les deux.

structurelle, donne l'impression de forcer l'intégration de situations complexes dans un schéma mal adapté à l'objet de recherche. Tout ce qui, dans l'analyse synchronique, fonctionnait exclusivement sous le mode du conflit, se voit remis en cause: Touraine perçoit alors une évolution au niveau organisationnel, des apprentissages au niveau institutionnel, des innovations au sein même de l'historicité, une diversité des mondes présents, enfin des chocs externes qui ont la capacité d'ébranler la structure. Pourrait-on y voir le retour prématuré du sujet, c'est à dire non plus l'action d'agents historiques enfermés à double tour par la double dialectique (Arnason, 1986: 144) mais au contraire d'individus et de groupes confrontés à la complexité et qui cherchent à transformer et à se faire reconnaître, critique de l'ordre social et culturel (Touraine, 1992: 270). Il termine d'ailleurs son chapitre portant sur le changement social sur le constat suivant: l'analyse du changement n'est possible que si elle se place dans une autre perspective, délaissant le point de vue systémique de l'observateur placé au sommet de la hiérarchie, pour se situer au niveau de l'organisation, pour chercher à comprendre comment des personnes de l'ancien monde parviennent à produire des mondes nouveaux (Touraine, 1993: 450-451).

Ceci m'amène à conclure ma réflexion du cadre tourainien sur trois points: 1) la décomposition de l'analyse de la société en ses trois dimensions constitutives m'apparaît comme l'innovation la plus déterminante du cadre théorique que Touraine nous propose. 2) Toutefois, la volonté maintes fois exprimée par cet auteur (*ibidem*: 56, 306) de dépasser ou de se débarrasser d'opposition qui, pour lui, n'ont pas de sens pour la sociologie — opposition entre subjectif et objectif, entre situation et acteur, ou entre explication et compréhension — reste beaucoup moins convaincante. Il semble parfois dépasser ces oppositions en laissant simplement tomber un des termes du couple. La parenté qu'on lui attribue avec le structuralisme, bien que trop sévère, n'est pas totalement dénuée de fondements. En quel sens doit-on par exemple interpréter le fait que "...les acteurs ne sont rien d'autres que des agents des systèmes" (*ibidem*: 306) alors que la structure hiérarchique de ces systèmes est si souvent affirmée. Ceci n'est évidemment pas étranger à la perspective macrosociologique, ou plus précisément systémique, de Touraine, qui ne s'intéresse pas aux interactions entre les personnes mais seulement aux acteurs collectifs et aux relations sociales qu'ils entretiennent entre eux (*ibidem*: 70-71). Cette perspective a des répercussions évidentes sur toute son analyse même lorsque, placé de ce point de vue, c'est à dire du sommet de la hiérarchie, il porte son regard sur le niveau organisationnel, champ d'interaction entre les personnes, subordonné au champ d'historicité. 3) D'où finalement l'idée non pas d'opposer mais d'ajouter à sa perspective qu'il "...porte aux limites extrêmes de la macrosociologie" (*ibidem*: 58) une autre perspective qui porterait le regard de l'observateur du niveau des interactions entre les personnes jusqu'aux

niveaux les plus globaux. Autrement dit d'une perspective compréhensive qui exige réellement, cette fois, un cadre théorique différent remettant en question l'hypothèse de hiérarchie ainsi que la centralité de la notion d'historicité, et permettant d'accorder une importance plus grande à l'analyse du changement pour comprendre la production de la société. La prochaine section cherchera à démontrer l'utilité et la complémentarité d'une telle démarche.

### 3. Une perspective compréhensive

Avant d'élaborer les principaux éléments de cette perspective compréhensive, un détour par les classiques me permettra d'ajouter à mon intuition initiale une argumentation liant l'histoire, l'épistémologie et la méthodologie. Ma démarche se fera en suivant, en quelque sorte, une démonstration en V en partant, du haut de sa première branche, de la perspective holiste de Durkheim, se poursuivra à un niveau intermédiaire avec l'analyse des formations sociales d'Elias, pour finalement atteindre l'angle charnière des deux branches avec la perspective compréhensive de Weber; puis, en conservant ce point de vue par le bas, nous remonterons l'autre branche en nous appuyant sur des courants sociologiques contemporains qui nous permettront de faire des lectures micro et macro.

La caractérisation de la sociologie durkheimienne comme une perspective systémique qui, du haut, appréhende l'esprit de la société à l'oeuvre dans tous les actes des agents, qui cristallise l'organisation sociale dans une hiérarchie marquant tous les comportements particuliers (Touraine, 1981: 10) fut déjà amplement décrite pour ne pas s'y étendre davantage. Ma réflexion abordera deux points précis. Le premier s'intéresse à la question de la méthode: celle adoptée par Durkheim, qui refuse obstinément de reconnaître l'importance de la subjectivité des acteurs, découle, selon nous, directement de son objet de recherche. En opposant, comme il le fait dans *De la division du travail social*, les solidarités mécanique et organique, il se propose de comparer deux types de sociétés, antique et moderne, aux extrêmes l'une de l'autre. Il se trouve ainsi, *a priori*, dans l'impossibilité d'adopter une démarche compréhensive c'est-à-dire de rapporter l'activité sociale d'après le sens visé subjectivement par les acteurs ou, en d'autres termes, de "...faire la comparaison de processus nombreux semblables en tout, mais qui diffèrent au niveau du motif dont l'importance pratique est l'objet de recherche" (Weber, 1971: 9).

Entre les deux époques, entre l'individu de la société antique et celui de la société moderne, les différences sont si grandes que les facteurs ou les motifs qui permettraient de relever la part du subjectif dans l'origine du social sont à une distance infinie des faits qu'il

s'agit de comprendre (Davy, 1995: 21). À cette construction théorique de l'objet de recherche s'ajoute, lorsqu'elle n'en découle pas, le paradigme positiviste-naturaliste dans lequel s'insère Durkheim, avec ses analogies constantes à la physique et à la biologie, constituant ainsi la perspective fortement systémique de cet auteur. On trouve pourtant dans ses travaux, et en particulier dans les *Leçons de sociologie*, de nombreux passages où il amoindrit cette belle mécanique sociale, où il soulève la chape de plomb de la méthode. Il adopte même une approche explicitement compréhensive lorsqu'il identifie des pratiques marginales débouchant sur des conséquences inattendues, sur des innovations. Par exemple, dans sa leçon sur le droit de propriété où, se plaçant d'un point de vue compréhensif, il cherche à rendre intelligible la transformation de la propriété collective en propriété privée, en centrant donc son analyse sur une période beaucoup plus limitée (Durkheim, 1995: 183-185). Levant alors le veto de la censure méthodologique (Davy, 1995: 22), Durkheim démontre implicitement que le changement dans la forme de propriété résulte du motif qui pousse l'individu, ayant accompli le rite du bornage, à se substituer aux divinités qui en avaient auparavant l'usage.

Pourtant, au-delà des ambiguïtés, contradictions et apories auxquelles conduisent ses choix méthodologiques, c'est dans sa manière de poser les problèmes que l'on trouve une riche source d'enseignements, ce qui m'amène au deuxième point de ma réflexion. Habermas fait l'hypothèse que le processus de différenciation identifié par Durkheim peut être envisagé dans une perspective interne de ce qu'il appelle la rationalisation du monde vécu, c'est-à-dire d'une différenciation croissante de ses éléments que constituent la culture, la société et la personnalité (Habermas, 1987: 147). Effectivement, déjà dans *La division du travail social*, Durkheim soulignait cette transformation structurelle de la représentation collective entre la société religieuse et la société moderne: dans la première la religion absorbe toutes les fonctions représentatives avec les fonctions pratiques, sans séparation possible entre culture, société et personnalité; c'est dans la mesure où la division sociale du travail se développe que les représentations collectives deviennent plus rationnelles, moins impératives, alors que les croyances et les pratiques communes sont de moins en moins en état de gêner la personnalité (Durkheim, 1994: 270-283). Le passage d'une forme de solidarité à une autre - mécanique à organique — signifie donc une transformation dans les fondements de l'intégration de la société, passant d'une intégration s'accomplissant à travers un consensus normatif à une autre qui se réaliserait grâce à la division du travail. Mais contrairement à Spencer qui tentait d'expliquer cette solidarité en termes d'intégration systémique - par les règles du marché -, Durkheim tentera de le faire par la force d'intégration sociale de règles morales en proposant un ensemble d'orientations normatives d'une morale professionnelle, ce qui, selon Habermas,

constitue de la part de Durkheim une fuite en avant face à un paradoxe qu'il ne parvenait pas à résoudre (Habermas, 1987: 128-129).

Il me semble que nous trouvons dans les travaux de Norbert Elias les éléments pour une solution à ce paradoxe. Je veux parler ici de ses recherches portant sur le processus socio-historique d'institutionnalisation de la société de cour - l'État absolutiste en France - en tant que passage d'une société de guerriers à la société moderne. Bien qu'il reprenne ni plus ni moins la thèse durkheimienne du processus de différenciation - atténuation des rapports de dépendance et de l'ordre hiérarchique -- avec la progression de la division du travail et de l'interdépendance entre les individus (Elias, 1973: 197), l'envergure temporelle plus limitée de son objet de recherche lui permet d'identifier les solutions de continuité, les changements à la marge dans les motivations des individus, et d'adopter une perspective compréhensive intégrant la subjectivité de l'individu dans l'analyse en tentant de se mettre à sa place pour reconstruire de façon précise son expérience vécue (Elias, 1985: 235).

On retrouve chez Elias la préoccupation de comprendre le processus de transformation structurelle et de différenciation tant au niveau de la société que de la personnalité, et à les lier dans un même mouvement de transformation des interrelations humaines, dans un cadre conceptuel qui n'est pas sans préfigurer celui de Bourdieu. Pour Elias on assiste, avec la société de cour, à une transformation du champ social, c'est-à-dire à une rationalisation de l'arrière-plan de l'existence sociale des individus se produisant simultanément à travers les changements des structures psychiques -- la socialisation -- et celles des structures sociales -l'intégration sociale (Elias, 1975: 242-257). Pour lui, le processus qui conduit à la monopolisation de la contrainte physique et au monopole fiscal aboutit à une situation nouvelle: d'une part il permet à un groupe clé de s'intercaler entre une aristocratie en déclin et une bourgeoisie en expansion en s'assurant la disposition des organes de régulation (ibidem: 110) et en oeuvrant à la réalisation d'un compromis entre les forces en présence. Ayant tiré de *la Fronde* une sorte d'apprentissage sociale, nous dit Elias, le roi joue sur la dynamique de conflits et de coopération entre les adversaires, donnant à l'un l'administration de l'État et des tribunaux et à l'autre les charges de la maison du roi. Ce fragile équilibre au niveau politique permet de réguler, et de confiner à l'économie, les luttes pour les chances économiques en maintenant l'essentiel des règles du jeu (ibidem: 40). Éventuellement on verra progressivement le monopole attaché à la personne du roi se déplacer vers une administration de plus en plus publique, soumise au contrôle du plus grand nombre.

D'autre part, en interdépendance étroite avec cette nouvelle régulation sociale en émergence, une nouvelle régulation des pulsions des individus prend forme: la pacification du mode de vie, la progression constante des échanges, l'interdépendance progressive des différentes parties de la société conduisent à de nouveaux schémas de l'économie affective qui réfrènt, régulent et transforment les pulsions (Elias, 1973: 217). Aux craintes et désirs impulsifs qui dominaient dans la société de guerriers doit faire place une "psychologisation" des règles de comportement (ibidem: 241) qui s'enrichit des expériences personnelles ou du vécu. L'individu doit de plus en plus faire appel à la réflexion, à la prévision de long terme en anticipant les conséquences de ses actes par l'allongement ou le prolongement des chaînes d'activité, une plus grande maîtrise de soi, de ses émotions, ainsi qu'une meilleure connaissance du coeur humain et du champ social dans lequel il s'insère (ibidem: 236). Bref l'idée que la personne se fait de l'être se diversifie et prend une nouvelle tournure.

La périodisation plus limitée de l'objet de recherche d'Elias, et conséquemment la perspective compréhensive dans laquelle il peut se placer, ouvre la voie à une meilleure compréhension du changement social. C'est cette voie qu'avait prise, peu de temps avant lui, Max Weber. Contrairement à Durkheim, l'environnement scientifique et culturel dans lequel baignait Weber lui permet d'appréhender la subjectivité d'une toute autre manière, l'Allemagne étant à cette époque traversée par une effervescence des débats touchant la question des méthodes des sciences de la nature et des sciences de la culture. La notion même de culture est à cet égard instructive: alors que la France reste pendant longtemps attachée à la notion de civilisation pour décrire la valeur et les caractères des produits humains, les Allemands lui préfèrent celle de culture. La première est plus globale et désigne un processus qui dépasse l'individu, efface même les différences entre les peuples; la deuxième se rapporte à des produits humains révélateurs de particularités, qui consolident même les différences (Elias, 1973: 11-17). La distinction tiendrait, selon Elias, à la différenciation des expériences sociales nationales: portée en France par une bourgeoisie mieux intégrée à la société de cour, la notion de civilisation traduit la prédominance culturelle du mode de vie aristocratique présent dans toutes les cours d'Europe; au contraire la notion de culture exprime, en Allemagne, l'opposition entre la noblesse et la couche cultivée d'une classe moyenne économiquement faible, et exprime le mépris envers la superficialité de la civilité de cour (ibidem: 27-35).

Bref, c'est de ce terreau que naîtra chez Weber une perspective nouvelle de la sociologie faisant de l'activité sociale, c'est-à-dire l'activité qui, par le sens visé par l'agent ou les agents, oriente son déroulement par rapport au comportement d'autrui (Weber, 1971: 5), le problème central de l'analyse. Il n'exclut pas pour autant les concepts, formes ou représentations

collectives, trouvant au contraire nécessaire de traiter certaines structures sociales de la même manière que des individus singuliers, en gardant à l'esprit, toutefois, que ces structures représentent en fin de compte le développement d'activités spécifiques de personnes singulières (ibidem: 12). Ce qui l'intéresse c'est de faire de la sociologie une discipline qui considère les événements de la vie humaine sous l'angle de leur signification pour la culture (Weber, 1992: 141), se distinguant ainsi d'une analyse qui cherche à découvrir les lois de la réalité en les ordonnant sous des concepts généraux, préférant ordonner le réel sous l'angle de leur signification culturelle, cette dernière ne se laissant tirer d'aucun système de lois (ibidem: 154).

Par rapport à sa recherche sur "l'esprit du capitalisme", on peut souligner les mêmes commentaires faits plus haut à propos d'Elias: la périodisation plus limitée de son objet de recherche, c'est-à-dire l'étude de l'influence de l'éthique protestante sur l'esprit du capitalisme, est bien adaptée pour se situer dans une perspective compréhensive. L'intérêt particulier qu'il représente à nos yeux réside dans la capacité que constitue cette perspective à mieux comprendre les processus de changement à travers l'explication du déroulement effectif des activités sociales, explication étant entendue ici comme capacité d'appréhender l'ensemble significatif d'un phénomène historique en extrayant un à un ses éléments singuliers (Weber, 1964: 43). Dans cette étude Weber établit clairement une distinction entre le moment de la genèse d'une éthique caractérisant l'esprit du capitalisme et celui où, ses règles étant établies, l'individu est contraint de s'y soumettre, sans nécessairement en faire ses maximes quotidiennes, sous peine d'être éliminé du marché (ibidem: 51-52). Tout en reconnaissant la pluralité des facteurs qui conduiront à cette nouvelle forme de régulation<sup>5</sup>, il préfère quant à lui partir de l'influence de la religion, et en particulier de l'adoption subjective d'un ascétisme religieux sur la conduite des individus (ibidem: 183). C'est en l'occurrence de l'arrière-plan formé des représentations collectives issues de cette religiosité, et du processus de rationalisation des pratiques qu'elles engendreront, que se constitue l'esprit du capitalisme, cette idée particulière que le devoir s'accomplit dans l'exercice du métier. Conséquence imprévisible des effets de *la Réforme* sur la culture, l'éthique protestante se constituait comme la justification d'une pratique rationnelle tournée vers le profit.

Le survol rapide de ces trois grands penseurs m'amène aux conclusions provisoires suivantes: d'une part que les perspectives systémiques et compréhensives ne sont pas, par nature, à l'opposé l'une de l'autre mais, dans la mesure où elles s'influencent réciproquement, seraient plutôt complémentaires. La perspective systémique reste particulièrement pertinente

---

<sup>5</sup> Nous avons vu, avec Elias, comment la société de cour conduit à une rationalisation des comportements, également favorable à cet esprit du capitalisme.

pour l'analyse de longues périodes de stabilité lorsque les régularités produisent des effets de système, l'analyse consistant alors expressément à identifier les régulations ou les formes structurelles qui produisent ou reproduisent le système. Par contre la perspective compréhensive devient davantage pertinente pour expliquer les périodes de crise et particulièrement de celles où l'on assiste à des transformations structurelles avec des changements profonds au niveau des pratiques. D'autre part, s'il ne nous apparaît pas pertinent de rejeter l'hypothèse de hiérarchie dans la pratique sociale, il nous semble au contraire plus juste, au niveau du cadre conceptuel de substituer à cette hypothèse celle d'une influence mutuelle ou d'une codétermination entre les différents éléments constitutifs de l'analyse (Varela *et al.*, 1991).

Le fait d'opposer à un individualisme méthodologique, qui prétendrait saisir les phénomènes macroscopiques sur la seule base de fondements micro, un holisme qui ne considérerait que le tout social s'imposant aux parties, ne peut mener qu'à une confrontation stérile. Nous avons vu avec Touraine et Durkheim l'intérêt scientifique d'une démarche systémique trouvant dans le rapport social l'unité de base permettant d'expliquer, par le haut, l'ensemble des phénomènes de la société, jusqu'à ce qui est le plus microscopique, par le biais des mécanismes régulateurs plus globaux. Les résultats de ces recherches permettent de situer des événements plus locaux dans un ensemble global, inscrit dans des tendances de long terme, donc à une meilleure connaissance des contextes dans lesquels s'insèrent les multiples interactions individuelles. À l'inverse la perspective compréhensive mène plus judicieusement à l'identification des pratiques et des routines en émergence qui consolident ou transforment les règles ou institutions existantes (Cicourel, 1981: 51-58). Mon objet de recherche — la politique industrielle comme réponse à la crise du fordisme — s'inscrivant plus spécifiquement dans l'étude des nouvelles pratiques en émergence, je terminerai cette section en identifiant les concepts fondamentaux propres à guider une telle perspective compréhensive.

Les modèles proposés sont nombreux, certains se limitant exclusivement aux interactions quotidiennes en rejetant dans "l'environnement" tous les phénomènes qui relèvent de niveaux supérieurs, alors que d'autres construisent sous cet angle un cadre cohérent englobant tous les niveaux. Nous commencerons par aborder les réflexions intermédiaires entre ces deux extrêmes. L'unité de base sur laquelle se construit ces modèles est l'interaction entre les personnes, non de ces individus isolés prônés par l'individualisme méthodologique, mais de personnes qui agissent en tenant compte de la perception des autres et dont les intentionnalités sont socialement construites parce que s'inscrivant dans des contextes qui transcendent les



situations immédiates<sup>6</sup> (Knorr-Cetina, 1981: 11). Ainsi, lorsque les pratiques et procédures quotidiennes passent, de façons répétées, l'épreuve de la réalité pour se structurer en modèles de routines et de régularités, elles deviennent des structures de connaissances culturellement organisées et non pas seulement un monde mental d'être de culture (Cicourel, 1981: 67). Le passage de l'un à l'autre n'est toutefois pas automatique. Les idées nouvelles n'apparaissent pas comme des fleurs au printemps, et celles qui sont incrustées de longue date dans les structures ont besoin davantage qu'une légère brise pour se régénérer. Pour qu'un ensemble complexe de micro-événements parvienne à construire une structure macro, il doit à la fois s'insérer dans des processus de solution de problèmes existants, être énoncé de façon conventionnelle par des acteurs qui les mobiliseront pour atteindre certains buts, et finalement posséder une durabilité et une longévité suffisante (ibidem: 67; Callon-Latour, 1981: 284-286). Ce passage de micro-événements en macro-structure ne se réalise pleinement que lorsque les "investissements" ont été suffisants à faire émerger les propriétés structurantes des structures: cette dernière devient médium et résultat des pratiques sociales, rendant possible leur continuelle et contingente reproduction dans la vie quotidienne (Giddens, 1981: 172). Mais à travers ces processus se créent des asymétries parce que les acteurs agissent de manières différenciées, ont des accès privilégiés ou non à des ressources et possèdent des compétences différentes à interpréter, intervenir et traduire dans un langage propre le contexte dans lequel ils s'insèrent. Bref la question du pouvoir, si elle peut être vécue dans les micro-événements, constitue dans un sens fort un problème macro par la capacité d'acteurs à s'associer un large nombre d'autres éléments, à réaliser leur volonté contre la résistance des autres, et à stabiliser cette relation de pouvoir (Callon-Latour, 1981: 296-297).

Mis ensembles, ces divers programmes de recherche parviennent à construire un cadre conceptuel global et cohérent. Chez Habermas on retrouve dans un même cadre théorique cette cohérence dans une oeuvre impressionnante qui se situe à la frontière des perspectives systémique et compréhensive. Le structuralisme génétique de la psychologie du développement qu'il nous propose (1987: 415) en s'appropriant la sociologie religieuse de Weber, la théorie de l'intégration sociale de Durkheim et la théorie de la communication de Mead constitue, en soi, une source inépuisable de réflexion sur le riche potentiel de combinaison de ces modèles. Ce qui nous intéresse plus particulièrement chez lui c'est sa reformulation de la notion d'évolution sociale. Pour Habermas l'espèce humaine possède les capacités d'apprentissage tant dans le domaine de la connaissance technique que dans celui de la raison pratique. D'une certaine

---

<sup>6</sup> D'où l'importance, comme le souligne cet auteur, de dépasser les attitudes dichotomiques entre les différentes perspectives, l'intelligibilité des contextes exigeant la connaissance des situations plus globales (Knorr-Cetina, 1981: 12, 17-18).

manière, seuls les individus sont capables d'apprentissage; toutefois ces compétences ne s'acquièrent pas de façon isolée mais se développent plutôt à travers la structure symbolique du monde social dans lequel ils évoluent (Habermas, 1981: 269). Sa reformulation d'une théorie de l'évolution se résume dans quatre hypothèses clés: 1) les problèmes d'un système particulier ne peuvent être résolus que par un processus évolutionniste d'innovations, 2) un mode de production supérieur cristallise, autour de nouveaux arrangements institutionnels, de nouvelles formes d'intégration sociale, 3) que des mécanismes endogènes d'apprentissage contribuent à la création de ressources sous la forme d'un potentiel cognitif et 4) que cette connaissance ne peut être efficacement utilisée qu'une fois qu'ont été établis le cadre institutionnel et les nouvelles formes d'intégration sociale (ibidem: 268).

Considérant, par contre, le niveau particulièrement abstrait de son cadre théorique, dont la distinction entre système et monde vécu n'est pas la moindre<sup>7</sup>, je vais plutôt privilégier un cadre répondant autant à une exigence de cohérence pour traiter les questions qui nous intéressent, même s'il combine des éléments de disciplines différentes, qu'à une exigence de réalisme dans les situations quotidiennes (Thévenot, 1986: 197-199). Parmi l'ensemble des théories que l'on regroupe habituellement sous l'appellation de l'approche des conventions, celle de l'économie des grandeurs développée par Boltanski et Thévenot s'alimente à des sources diverses, allant par exemple chercher chez Keynes la problématique de l'incertitude, s'inspirant de la revisite de l'oeuvre de Hobbes par Callon-Latour ou empruntant à la démarche herméneutique reconstruite par Paul Ricoeur. Cette approche suppose la pluralité des *mondes* en présence et la compétence des personnes à passer de l'un à l'autre selon les attentes *a priori* construites pour chacun d'eux, envisageant de la sorte un processus de coordination à l'oeuvre dans des sociétés complexes. Avec le concept de  *cité*  on cherche à décrire la pluralité des ordres légitimes qui, autour de principe supérieur commun, se différencient par une "métaphysique politique" spécifique. Ces cités se sont construites au fil de l'histoire, présentées par un auteur qui en aurait formulé le principe d'ordre, paraissant, à tort, en être la genèse —d'où l'idée de métaphysique politique — alors qu'elle était l'ordonnement d'un monde déjà existant et que le principe formulé avait déjà atteint une certaine stabilité et même, parfois, une prépondérance sur les autres (Boltanski-Thévenot, 1991: 85-96).

---

<sup>7</sup> Ayant initialement eu l'intention de tenter d'intégrer les analyses d'Habermas dans mon cadre théorique, j'ai reculé devant les difficultés que cela présentait. Les nombreuses distinctions analytiques qu'il établit -système/monde vécu, reproduction matérielle ou symbolique, règles instrumentales, stratégiques ou communicationnelles, etc... -- ainsi que son découpage particulier du monde vécu -- culture, société et personnalité - (Forgues, 1995) rendent problématiques les équivalences avec les dimensions tourainiennes. Si l'intégration sociale et la socialisation semblent bien correspondre avec la dimension organisationnelle, sa composante culturelle reste limitée à une sphère trop abstraite alors qu'à l'inverse son analyse institutionnelle devient descriptive, bloquée qu'elle est par l'écart séparant l'organisationnel et le culturel (Cohen, 1982: 211) ou par l'hypothèse de la dégénérescence des institutions de la société civile (ibidem; 222).

On identifie six de ces modèles de cités qui, dans les sociétés modernes, seraient simultanément présents dans les interactions de la vie quotidienne: les cités inspirée, domestique, de l'opinion, marchande, civique et industrielle. Pour les auteurs de cette approche, c'est en raison de l'indétermination de la nature même des situations vécues, de la pluralité des modalités rendant possible les coordinations, qu'il faut envisager la naissance de ces cités qui permettent de réduire l'incertitude et la complexité en un nombre plus limité de modèles. Enfin, à chacune de ces cités correspond un monde d'objets qualifiés — c'est-à-dire soumis à un codage ou à des opérations de mise en forme standard — sur lequel s'appuient les personnes pour se qualifier et s'attribuer différents états de grandeur. De la sorte, si l'ordre de la cité légitimise une certaine mise en forme du monde par un principe supérieur commun, elle suppose réciproquement que les personnes, pour se qualifier, devront toujours se justifier en s'appuyant sur la cohérence des dispositifs constituant le monde qui leur est commun (ibidem: 161-176).

Cette construction théorique permet d'envisager les actions individuelles et collectives en combinant des opérations de codage social — classification des catégories sociales par les acteurs ou les organisations, p.e. sous forme de statistiques —, des processus de représentation fondés sur les capacités d'interprétation ou de connaissance des personnes, ainsi qu'à la construction d'objets conventionnels enracinés dans la pratique. Dans un premier temps il peut s'agir d'expérimentation ou de répétition dans le temps d'actions non gouvernées par des règles bien établies. Ces opérations deviennent éventuellement des investissements de forme dans la mesure où les dépenses engagées — généralisation ou objectivation des pratiques — sont validées dans une forme déterminée, régularisant des relations établies (Thévenot, 1983: 218). Pourtant, étant donné la pluralité des mondes en présence et de la probabilité de rencontrer des situations relevant de principes différents, on doit également supposer chez ces personnes la faculté de faire des rapprochements, d'établir des accords ou des désaccords, ainsi que la capacité de jugement face au différend et à la dénonciation. L'une des façons de résoudre les différends consiste à dépasser l'épreuve par le compromis. Fragiles s'ils ne sont que des accords de composition cherchant à éviter les épreuves, un compromis peut être solidifié en s'institutionnalisant, c'est-à-dire en transformant l'intérêt sur lequel il repose en un bien commun et en mettant au service de ce dernier des objets composites relevant de différents mondes tout en leur donnant une nouvelle légitimité, ou en d'autres termes, en définissant une nouvelle forme de régulation par l'ébauche d'un nouveau monde et la constitution d'une nouvelle cité (Boltanski-Thévenot, 1991: 337-347).

## 4. Production d'un cadre méthodologique

Pour résumer mes propos, j'ai constaté, dans une première partie, que l'analyse diachronique menée par Touraine reprend le même cadre théorique que son analyse synchronique en laissant toutefois tomber son hypothèse de hiérarchie. Dans la section suivante, j'ai tenté de démontrer que la perspective compréhensive constitue un cadre théorique pertinent pour justement mener à terme une analyse visant à comprendre comment les personnes d'un ancien monde parviennent à produire des mondes nouveaux. Dans la présente section je développerai mon cadre méthodologique en m'appuyant d'une part sur la différenciation tourainienne des trois dimensions constitutives de la société, et d'autre part sur la perspective compréhensive de l'approche conventionnaliste. En tenant compte de l'envergure limitée du présent travail, je tenterai enfin d'intégrer à cette construction certains thèmes issus de l'enrichissante lecture des classiques.

### 4.1 La dimension organisationnelle

Puisque nous reprenons la différenciation tourainienne des dimensions de la société, il m'apparaît judicieux que la dimension organisationnelle en conserve sensiblement les mêmes frontières c'est-à-dire d'un champ social constitué de l'ensemble des unités collectives d'action remplissant une fonction légitime avec un mode d'autorité propre, ouvert aux héritages du passé et à la diversité des modèles culturels. Ce champ recouvre sensiblement les thèmes traditionnels abordés par l'analyse sociologique de l'organisation sociale tels la division du travail, les mécanismes d'intégration sociale et les processus de socialisation. C'est pourquoi, avant d'aborder l'approche conventionnaliste, nous ferons un détour par Durkheim et Weber pour permettre de nous situer par rapport à ces traditions.

Parmi les nombreux modèles théoriques -- de toutes les disciplines -- s'intéressant aux organisations, et qui prétendent faire un travail scientifique sérieux, il est difficile d'en trouver qui ne reposent pas sur l'axiome que l'efficacité de l'échange exige une réglementation qui s'impose aux contractants. Durkheim en avait fait, contre les prétentions échangistes de Spencer, l'argument clé de sa thèse soutenant que le contrat ne se suffit pas à lui-même mais n'était concevable que dans le cadre d'un droit contractuel, d'origine sociale (Durkheim, 1994: 193). Pour lui la règle coordonne le mouvement; toutefois elle ne l'initie pas. Il y voit plutôt une influence mutuelle: à l'origine il y a des tâtonnements plus ou moins laborieux pour résoudre des problèmes et les solutions, la plupart du temps non intentionnelles, sont ensuite institutionnalisées dans de nouvelles relations pour éviter que ne se reproduisent à chaque fois

les coûts de ce tâtonnement. Résumé d'expériences nombreuses, le règlement s'imposerait alors à tous (ibidem: 192). C'est lorsque, du fait de "l'opacité du milieu", ces tâtonnements ne parviennent pas à se cristalliser dans de nouvelles relations sociales que la division du travail produit un état d'anomie plutôt que de solidarité (ibidem: 360). Pourtant c'est bien de cette division du travail que Durkheim supposait voir se créer une solidarité organique sur la base de nouvelles manières d'agir — ou d'une nouvelle culture pratique — qui, en se répétant identiques à elles-mêmes, devaient d'abord devenir des habitudes puis, en accédant à un certain degré de fixité et de régularité, se transformer en règles de conduite (ibidem: 357). On peut maintenant supposer, avec le recul, que la crise du mode de régulation concurrentielle qui sévissait alors en Europe — la Grande dépression des décennies 1880-1890 — était pour une bonne part responsable de cette "opacité du milieu".

De son côté Weber, qui avait déjà sous les yeux, sous la forme du taylorisme et de la cartellisation des entreprises (Weber, 1971: 155-158; 1992: 333), l'émergence de nouvelles formes d'organisation du travail et des grandes organisations bureaucratiques, dépasse avec ses observations la description qu'en faisait Durkheim. À l'opposé de l'histoire qui ne s'intéresse qu'aux faits singuliers importants, pour Weber le propre de la sociologie est d'étudier ces types de développement de l'activité sociale qui se réalisent dans des régularités (ibidem: 27). Autant pour en mesurer les effets de socialisation à travers "...une sorte d'éducation intérieure de l'âme..." que pour comprendre comment alors peuvent apparaître des innovations dans des situations d'inhibition dirigées contre elles (ibidem: 333). Weber identifie deux facteurs qui expliqueraient l'émergence d'innovations: d'une part un changement dans les conditions extérieures de la vie, d'autre part la réalisation d'expérimentations nouvelles, considérées comme anormales, de la part de certains individus. Dans la mesure où l'intuition — ou l'inspiration - initiale parvient à influencer un nombre suffisant d'autres individus et que ces ensembles de nouveaux comportements sont bien adaptés aux nouvelles conditions extérieures, ces expérimentations seront traduites dans de nouvelles "attitudes concordantes" produisant alors une certaine accoutumance: les innovations deviennent ainsi des régularités (ibidem: 334).

Ces attitudes peuvent être de divers types: si les pratiques sont fondées sur des routines anciennes, s'exprimant dans des comportements traditionnels, elles évoquent ainsi la coutume. Toutefois, à travers des processus de rationalisation des activités on peut voir se substituer aces attitudes coutumières d'autres, strictement rationnelles en finalité, comme des adaptations méthodiques aux situations, produisant elles-mêmes des uniformités et des régularités dans l'activité (ibidem: 28). Pourtant dans les deux cas, c'est-à-dire que ces régularités soient fondées sur la coutume ou commandées par l'intérêt, la relation sociale atteint une stabilité

éminemment plus grande lorsqu'elle est orientée d'après la représentation d'un ordre légitime qui peut être garanti par des conventions ou par le droit (ibidem: 30-33). Ce qui différencie ces deux ordres de légitimité ne se trouve pas au niveau du sentiment des individus à devoir orienter leurs comportements en fonction de quelque chose d'obligatoire ou d'exemplaire; elle réside plutôt dans le fait que, à l'opposé du droit, la convention ne possède pas d'instance spéciale pour appliquer les contraintes, limitant ainsi la garantie à la réprobation d'un ou d'autres membres de la convention. La différence est importante: puisque l'autorité du droit présuppose un appareil de coercition, on peut en déduire que les "groupements" qui ont le monopole de la violence légitime sont désignés comme les porteurs du droit. A *contrario* la convention n'implique pas sa réalisation effective à l'intérieur d'un groupement, mais exige un milieu réceptif — professionnel, religieux, politique etc... — dans lequel s'exerce sa garantie (ibidem: 336). Il s'agit dans ce cas d'une entente tacite ou d'un accord commun qui constitue un droit valable sur le plan privé (ibidem: 341).

Ces façons d'aborder les pratiques, routines ou conventions, peuvent judicieusement être rapprochées de celle, plus récente, adoptée par l'école des conventions. Selon eux, pour qu'une manière de faire puisse avoir une prépondérance sur les autres, il faut qu'elle exprime une conception commune à un groupe de personnes dans leur totalité. Or dans les situations économiques, les personnes font face à un ensemble d'incertitudes radicales ou, à ce que l'on pourrait appeler, une incomplétude de la connaissance. La diversité et la complexité croissante des produits, des connaissances nécessaires à leur réalisation, de leur nécessaire validation par des marchés plus globaux et des demandes de plus en plus hétérogènes, posent des problèmes de coordination qui exigent d'être quotidiennement surmontés avec succès. Cette incomplétude ne constitue pas en soi un problème; elle représente l'un des aspects des solutions quotidiennement vécues par les participants à l'action. C'est par elle que le savoir pratique est ce qu'il est: un sens, un jugement ou un cadre commun qui permet un degré de coordination *a priori* des anticipations permettant de sortir du vertige de l'autoréférence, de la réflexivité infinie (Orléan, 1989: 257-258), en s'identifiant à des représentations collectives qui délimitent le champ des possibles.

Dans l'approche conventionnaliste, les conventions sont ainsi définies comme des phénomènes dont l'ensemble des éléments relèvent des modes de coordination des activités et pour lesquels les participants partagent un accord commun. D'un point de vue cognitif, la convention n'apparaît pas comme un ensemble de connaissances techniques sophistiquées mais se constitue à travers des essais-erreurs, des apprentissages, qui se cristallisent dans un système de connaissances pratiques. Les participants s'appuient sur ces représentations collectives pour

dépasser l'incomplétude de leur connaissance, de leur ignorance. D'autre part, d'un point de vue pratique, la convention identifie la nature des objets constituant les ressources du monde qui les entoure et représente un ensemble de règles et de normes soutenant la rationalité procédurale des individus. En ce sens la convention est à la fois résultat d'actions collectives et cadre contraignant l'action (Dupuy et al., 1989: 143) formant des schémas de coordination à travers un processus dynamique de codétermination entre les aspects cognitif et pratique des interactions humaines.

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement aux situations d'actions collectives autour de la production et de l'échange des produits, ces schémas de coordination des personnes peuvent être appréhendés à travers des *mondes possibles de production*. Ces mondes de production sont formés d'objets et de personnes: de personnes parce qu'il s'agit de coordonner des actions collectives conduites par des personnes mobilisées autour de produits, chacune étant confrontée à la compréhension de l'action de l'autre. D'objets parce que la production et l'échange impliquent la transformation, la circulation et l'utilisation d'un nombre diversifié d'objets qualifiés qui peuvent à la fois être ressource et contrainte. Ces mondes possibles de production forment également des ensembles de conventions, dans la mesure où ces dernières sont des sortes de "...systèmes d'attentes réciproques concernant les compétences et les comportements des autres" (Salais-Storper, 1993: 31). Ces conventions sont de divers ordres: au niveau de la *qualité*, selon qu'elles concernent la demande ou l'offre, elles expriment des formes de coordination différenciées. Du côté de la demande les produits peuvent être de type générique ou dédié: dans le premier cas le producteur traite la demande selon une classification des produits qui permet la consolidation des risques. Autrement dit, ce sont des produits définis *a priori*, sans considération des particularités des utilisateurs, permettant d'additionner les demandes en quantité et d'en estimer les tendances. Dans le cas contraire du produit dédié, la demande n'est plus anonyme mais unique et comparable à aucune autre, chaque utilisateur définissant lui-même les caractéristiques de son produit. À ces deux conventions s'en ajoutent deux autres du côté de l'offre, c'est-à-dire selon que les activités de production se réalisent à partir de ressources spécialisées, principalement dues à des emplois idiosyncratiques et des savoirs non-transférables, ou selon que la standardisation des procédés élimine ces particularités par la formalisation de caractéristiques générales, objectives, connues et utilisées par tous (ibidem: 38). En combinant par pair ces quatre conventions, on obtient quatre mondes possibles typiques ou ensembles de schèmes de coordination: industriel, marchand, interpersonnel et immatériel. À chacun d'eux correspond un registre élémentaire d'action des personnes permettant la poursuite de l'action collective parce qu'il appuie les anticipations de chacun et les fait converger vers les mêmes repères (ibidem: 47).

D'autres conventions naissent au niveau du rapport salarial: d'une part la *convention de productivité* qui constitue une sorte de compromis entre deux équivalences, en l'occurrence les couples salaire/travail et travail/produit. La première équivalence est d'essence marchande et spécifie la distribution du revenu; la deuxième est d'ordre productif et constitue spécifiquement la relation employeur/employé selon le type de pouvoir -- industriel ou domestique (Salais, 1989: 202-203). Cette convention de productivité, par la stabilisation qu'elle opère dans la relation entre le demandeur et l'offreur de travail, assure à la fois l'utilisation des objets techniques - les équipements - tout en créant les conditions permettant l'émergence de routines et d'apprentissages -- tant du point de vue technique que du point de vue cognitif concernant les conventions de qualité déjà mentionnées --, la combinaison des deux aspects générant la productivité. D'autre part, on trouve la *convention de chômage* relevant de la validation du produit et permettant un ajustement *ex post* sur les attentes initiales. Elle est dite de chômage parce que sa variable d'ajustement n'est pas le salaire mais la quantité de travail, laissant la convention de productivité et les règles de travail suivre leur cours normal. Selon le type d'objectivation des responsabilités, la convention de chômage fera appel à des principes différents, mais dans tous les cas il s'agira d'une extériorisation de cette responsabilité hors de l'entreprise (ibidem: 221).

Autres conventions qu'il est important de souligner: la convention d'identité et celle de participation. Ces dernières sont, moins que les autres, de nature économique. Mais en les intégrant au monde de production en tant que conventions économiques, elles permettent d'appréhender et de comprendre l'influence que peuvent apporter des facteurs politiques et sociaux sur les registres d'action des personnes, contribuant ainsi à la venue à la réalité de produits économiques (Salais-Storper, 1993: 287). La *convention d'identité* est une construction sociale stabilisée, et générée, par la répétition d'actions collectives. Chez les individus elle produit une classification et une reconnaissance mutuelle de rôles établis dans le cadre de la division du travail. Plus globalement, elle agrège ces identités individuelles en groupes sociaux qui, dans les situations d'actions économiques, se distinguent par les compétences et les ressources qu'ils peuvent mettre en oeuvre au sein de la coordination. La *convention de participation* relève quant à elle de la capacité des personnes d'un monde réel donné à accepter et intégrer d'autres personnes agissant selon d'autres registres d'action que le leur. En d'autres termes, selon le type d'arrangement de participation, le monde réel constitué peut être relativement fermé sur un seul monde possible ou bien relativement ouvert à la proximité de plusieurs d'entre eux. Alors que la convention d'identité part des interactions quotidiennes pour construire des identités sociales, la convention de participation résulte d'une



compréhension collective des héritages du passé et s'exprime à travers la prise de parole, constitutif d'une sphère de négociation et de débat public (ibidem: 295). Enfin, le tout que forme l'ensemble de ces conventions, leur stabilisation et les répétitions d'actions passant avec succès l'épreuve de la réalité, conduisent à la naissance de *mondes réels de production* qui sont en grande partie endogènes et auto-entretenus.

En résumé, les composantes conventionnelles des mondes possibles de production fournissent les dimensions ou les catégories d'analyse des différents modes de coordination présents sur un territoire donné. Dans la présente exposition de ces mondes nous avons négligé la description des constructions types identifiées au profit des fondements théoriques des conventions qui les composent. J'aimerais toutefois conclure cette sous-section sur la réfutation de certaines hypothèses en m'appuyant sur l'une de ces constructions types: la forte présence des conventions du monde possible industriel pendant les Trente Glorieuses, s'exprimant dans une consommation de masse, une production standardisée, des relations hiérarchiques faisant abstraction des qualités et des compétences des personnes ou de leur travail, a conduit beaucoup de modèles économiques ou sociologiques à suggérer un processus d'instrumentalisation inexorable de l'économie et du travail. Il me semble que ce faisant l'on ait négligé, et ainsi contribué à laisser dans l'ombre, non seulement la pluralité des mondes en présence, imposant indistinctement à tous les secteurs d'activité un cadre d'analyse particulier, mais également les zones d'imprévisibilité et d'autonomie des personnes engagées dans ces situations, y compris dans les mondes industriels types (Thévenot, 1989: 200). Quant à nous, nous préférons supposer que l'économie et l'entreprise ne sont pas en soi absolument dominées par un mode de coordination systémique de l'action, celui-ci — équivalent aux caractéristiques du monde industriel — ne représentant que l'un des modes existant.

## **4.2 La dimension institutionnelle**

Cette dimension est la moins explicite du programme de recherche conventionnaliste. Ma propre lecture m'incite à suggérer qu'elle constitue un fondement important de leur cadre théorique et qu'elle permet de bien faire ressortir la spécification mutuelle entre les trois dimensions de l'analyse. Dans leur vision les institutions sont, comme les conventions, des objets sur lesquels s'appuient les personnes pour se qualifier. Mais au contraire des conventions, elles constituent un cadre explicite pour soutenir des défaillances clairement identifiées par tous les acteurs, dépassant le champ des interactions locales ou des coordinations immédiates. Les mises en forme ou investissements de forme qui caractérisent les mécanismes, dispositifs ou entités du niveau institutionnel ont la particularité de réglementer ou de réguler des

relations plus larges et plus globales afin de créer des cohérences qui dureront dans le temps et qui se diffuseront dans l'espace. Toutes ces caractéristiques impliquent que l'institutionnel soit à un niveau plus élevé que l'organisationnel, sans nécessairement qu'il y ait hiérarchie, dans la mesure où les personnes ont sur lui moins d'emprise à court terme et qu'il se constitue comme objet d'enjeux d'acteurs-macros, c'est-à-dire d'acteurs, de groupes ou de classes sociales organisés dans des relations où interviennent pouvoir, rapport de force et domination. Enfin, autre point particulièrement important à souligner, puisque l'intérêt de notre démarche se porte sur l'analyse diachronique, la nature même de l'institutionnel étant dans sa capacité d'instituer, je l'aborderai surtout sous l'angle d'un processus d'institutionnalisation dans des contextes où domine la pluralité des mondes en présence. En ce sens nous sommes d'accord avec Touraine lorsqu'il affirme que le système institutionnel doit être compris comme un processus, non défini par son contenu, mais combinant unité et pluralité, et médiation entre historicité et organisation (Touraine, 1993: 187). Je définirai donc le niveau institutionnel comme un processus de mise en forme de relations sociales qui, à travers un ensemble particulièrement vaste de lieux et de mécanismes, d'appareils et d'organisations<sup>8</sup>, relève d'un but explicite de stabilisation et d'appui à l'action.

Des objets du monde, il convient d'abord de mieux distinguer convention et institution. Weber, comme je l'indiquais dans la sous-section précédente, établissait une distinction entre les règles conventionnelles et les règles juridiques au niveau de l'existence, pour ces dernières, d'un appareil de coercition responsable de la contrainte psychologique ou physique dans les cas de désobéissance aux règlements. Entre les deux types de règles, dit-il, il existe une série d'institutions intermédiaires (Weber, 1971: 335). À cette différence il ajoute ailleurs que l'on peut distinguer l'entente — la convention — de l'institution par le fait que l'on retrouve ces dernières dans des groupements auxquels les personnes appartiennent en vertu de situations purement objectives, "...sans l'intervention du participant" (Weber, 1992: 352-354). Autre particularité qui me semble importante, il souligne également que le règlement conventionnel tend à se transformer en règlement juridique lorsqu'il touche le domaine de la répartition interne des pouvoirs (Weber, 1971: 335). C'est en ce sens que l'on peut parler des institutions comme de types de coordination collective qui dépassent les interactions ou coordinations locales dont les garanties, tout aussi valide aux yeux des participants que celles de l'ordre juridique, sont

---

<sup>8</sup> Par organisation nous n'entendons pas ici la manière dont les parties d'un ensemble sont structurées, mais bien l'aspect institutionnel du groupement, de l'association ou de l'entité qui se propose des buts. Le premier aspect appartient au niveau organisationnel et en tant que tel nous intéresse pour les types d'interactions qui les caractérisent, en particulier sous la forme de convention. Mais en tant qu'entité, ce que Touraine appelle une forme juridiquement réglée de prise de décisions légitimes (1993: 252), ou système politique, où se met en forme des relations sociales visant la stabilité et l'appui à l'action à travers des relations de pouvoir, il s'agit là de l'aspect institutionnel d'une organisation.

significativement importantes parce qu'elles relèvent de l'approbation ou de la désapprobation des autres membres à la convention à laquelle on adhère librement. On ne peut, pour autant, parler dans le cas des institutions d'une extériorité des obligations mais plutôt d'une différence de dignité, ou de grandeur, des normes qui s'appliquent (ibidem: 337). C'est qu'elles correspondent à un autre type de représentations, se distinguant de la raison pratique liée à la réalisation immédiate des objectifs de l'organisation. Le champ d'interaction des institutions est plus large et global dans la mesure où il intègre la question du pouvoir, dont celui de définir les besoins des membres du groupement ou de l'accès aux chances économiques existantes.

Mais le passage de la convention à l'institution peut rester flou si on considère que l'obéissance aux règlements institutionnels est également de l'ordre conventionnel, étant même souvent plus effectif du fait de l'accord mutuel de ses participants que de la possibilité de la contrainte de l'organe chargé de son respect. L'exemple des sociétés antiques fait bien ressortir ce flou et cette ambiguïté entre convention et institution à travers les pratiques culturelles. Les rites, formules ou pratiques de ces sociétés correspondent à notre définition de l'institutionnel, c'est-à-dire en tant que mise ou investissement de forme destiné à stabiliser apparemment les rapports avec les dieux, mais constituant en réalité l'établissement de liens sociaux entre les membres du groupe (Héran, 1987: 80). Dans le sens fort du terme, cependant, l'obligation au culte relève davantage du droit conventionnel, de la contrainte exercée par l'ensemble de la communauté que d'un appareil chargé de voir à son application. Convention et institution ne forment pratiquement qu'un seul objet découlant de la présence d'un seul monde dont la contestation entraîne automatiquement l'exclusion de la communauté. On ne trouve pas dans ces sociétés de différenciation des niveaux de représentation puisque les fortes similitudes sociales, l'ordonnancement unique des grandeurs, ne suscitent qu'un seul niveau de représentation, une conscience collective forte qui se codifie totalement dans la pensée religieuse. La distinction s'établira graduellement dans la mesure où les périls ou les crises exigeront de remotiver les rituels<sup>9</sup>, où les groupements réaliseront des alliances et compromis exigeant une religion commune — les systèmes de cultes totémiques —, créant par le fait même des conflits et tensions, et simultanément les conditions pour l'efficacité des institutions (ibidem: 95). j,

La dimension institutionnelle forme un type de représentations collectives spécifiques qui se démarque des représentations ou des savoirs pratiques du niveau organisationnel. Elle constitue le champ où se réalise le processus de luttes de représentation dont l'enjeu s'exprime à

---

<sup>9</sup> Pour remotiver des cultes devenus opaques par effet de routinisation, on ira jusqu'à constituer, comme à Rome, des organes chargés de suivre les valeurs divines aux confins de l'empire pour éventuellement les incorporer aux dieux locaux, en une sorte d'investissement de forme dans des rituels qui ont fait leur preuve ailleurs (ibidem: 95).

travers des ordonnancements du monde, de hiérarchisation de la structure sociale (Chartier, 1989: 1516). L'exemple de la société de cour, admirablement analysée par Elias, donne un éclairage intéressant de ce type de processus, ayant l'avantage de montrer que les types d'investissements qui se mettent en place le font dans un mouvement complexe dont il serait difficile, sinon réducteur, d'identifier la source dans une seule des dimensions. Dans le champ des conflits institutionnalisant la société de cour la spécification mutuelle entre un processus qui, à travers la monopolisation de la contrainte physique, conduit à la construction d'une nouvelle régulation politique, et un autre qui, découlant de nouvelles formes d'organisation sociale, chemine vers une régulation économique, engendrent des types de représentations collectives différenciés. Il n'y a pas une dimension qui détermine l'autre; elles se spécifient mutuellement. Une hiérarchie s'établit entre les groupes clés qui participent à l'institution de cour et la vaste majorité qui en est exclue. À l'exception du roi, qui est "à lui seul l'État", on voit quelques bourgeois privilégiés — la noblesse de robe — se faire accorder des charges de l'administration civile se distinguer de la bourgeoisie professionnelle ou de la classe moyenne désirant quant à elle la disparition de tous les privilèges, alors que la noblesse d'épée attachée à la cour se coupe de façon dramatique de la vaste noblesse de campagne qui s'appauvrit et se fait délester graduellement de ses pouvoirs. Enfermés dans leurs représentations des conflits de la société de cour, ces groupes clés seront incapables de les ajuster à la nouvelle répartition des forces en émergence et seront emportés par la révolution (Elias, 1985: 316). La nouvelle société Libérale naîtra ainsi dans un mouvement complexe, les représentations fondées sur l'échange --l'ordonnement du monde marchand — et les représentations collectives inscrites dans la représentation politique des institutions publiques - de l'émergence d'un monde civique -- se combinant dans la contestation des privilèges du monde domestique.

C'est de la pluralité des mondes présents que les institutions tirent leur efficacité, permettant ici une médiation entre des objets incompatibles, là une coordination collective issue d'une formule de compromis. Le processus d'institutionnalisation est lié à l'exercice du pouvoir et aux types de domination. Contrairement aux conventions, les institutions possèdent leur propre dispositif de coercition: cette particularité découle du fait que la réglementation qui la caractérise n'est pas le fruit d'un accord commun des membres qui la composent mais lui est, soit octroyée par un organe spécialisé au sein du groupement, soit imposé de l'extérieur par un groupe clé ou, suite à un compromis, par un ensemble de groupes capable d'exercer leur influence et leur pouvoir de manière à ce que les personnes touchées par cette réglementation s'y soumettent (Weber, 1992: 354-358). Selon le type de domination, la validation de la réglementation institutionnelle permettra une obéissance fondée sur la coutume, le charisme ou la gestion légale-rationnelle. À ce niveau l'objectif de durabilité ou de stabilité des relations est

primordiale: il provient d'acteurs-macros — ces acteurs pouvant être le roi, les entrepreneurs ou le mouvement syndical -- qui sont parvenus à établir de nouvelles relations de pouvoir en mobilisant un grand nombre de ressources et cherchent alors à stabiliser ce nouvel état de relations.

Ma lecture du cadre conventionnaliste s'inscrit dans cette tradition. Les différentes conventions dont nous avons analysé les déterminants précédemment forment des systèmes de connaissances pratiques permettant une coordination *a priori* des anticipations des personnes. Ces schémas de coordination délimitent le champ des possibles et ouvrent la voie à la mobilisation des personnes autour des objectifs des organisations. Toutefois, pour que ces phénomènes se répètent, ou en d'autres termes pour que ces objets et ressources puissent être validés de façon répétitive dans la réalité, ils doivent se réaliser à l'intérieur de trajectoires auto-entretenuës, où existent les conditions de leur reproduction. S'il n'y avait qu'un seul monde possible, l'ensemble homogène de conventions suffirait probablement à maintenir la cohérence du tout et créerait les conditions pour sa reproduction. C'est parce qu'il y a pluralité des mondes présents, donc possibilité de contestation de pratiques d'un monde de la part de personnes s'appuyant sur les objets d'un autre monde, qu'il est nécessaire que se constituent des ordres légitimes à un niveau plus global. Ces formes de coordinations collectives diffèrent des conventions selon plusieurs aspects: elles sont l'oeuvre d'acteurs-macros, ou d'acteurs collectifs, qui, en se faisant les traducteurs ou les porte-paroles de groupes d'individus, s'appuient sur, ou construisent, des représentations collectives plus larges; elles doivent être explicitement exprimées — p.e. dans un code juridique — puisqu'elles exigent d'identifier les différends ou les défaillances ainsi que les solutions qu'elles proposent d'y apporter — p.e. les politiques publiques -- ou les compromis par lesquels elles tentent de les dépasser — p.e. les conventions collectives; les opérations de codage social et de mise en forme des relations s'exercent à un niveau qui dépasse les unités locales dans la mesure où elles instituent un ensemble de représentations globales du monde qui repose sur une définition du bien commun et de grandeurs communes — la représentation politique ou syndicale représentant ici deux exemples particuliers de la concrétisation de ces opérations comme mise en forme de la représentation type du monde civique.

Les processus de mise en forme de relations sociales ne sont pas détachés d'historicités particulières mais ils n'en dérivent pas. Comme on le verra dans la prochaine sous-section, dans des moments spécifiques de l'évolution, de longues périodes de contestation et de critique - de crise — correspondent à de nouvelles expérimentations au niveau organisationnel et à de nouveaux arrangements au niveau institutionnel. Mais c'est par ces arrangements institutionnels

que se construit la cohérence des dispositifs sur lesquels s'appuient les acteurs pour déterminer leur grandeur, pour résoudre les litiges, pour stabiliser les situations, pour solidifier les compromis, bref pour constituer une nouvelle forme de régulation comme ébauche d'un nouvel ordonnancement. La codétermination entre les trois dimensions est à mes yeux une hypothèse fondamentale pour comprendre la production de la société. Les périodes, toujours longues, de genèse de nouvelles structures seraient alors déterminantes pour la forme et l'évolution future de chacune de ses composantes.

### 4.3 Le champ d'historicité

C'est intentionnellement que je termine avec cette dimension. Non pour dévoiler une quelconque hiérarchie inverse à celle présentée par Touraine puisque, tout au long de ce travail, j'ai plutôt essayé de démontrer la spécification mutuelle qui existe entre elles. Ma démonstration veut souligner le potentiel explicatif d'une démarche compréhensive qui appréhende, à travers les expérimentations significatives d'êtres de culture, la formation de ce que j'appellerai les *mondes socio-culturels* en même temps que le rôle spécifique qu'ils exercent sur les conduites des individus. En ce sens notre définition de l'historicité est équivalente à celle de Touraine lorsqu'il la définit comme la capacité d'une société de transformer son rapport à l'environnement, de produire son propre champ social et culturel ou comme un espace qui, à la fois se forme de l'état des forces productives tout en déterminant un système de sens exerçant une emprise sur cet état (infra: 3-4). Comme lui, nous saisissons cette dimension à travers ses composantes formant des capacités virtuelles d'agir et de transformer, c'est-à-dire sans une correspondance formelle à une réalité sociale concrète. Par contre je m'en éloigne sur la question de la centralité et la domination de cette dimension par rapport aux autres, sur l'unicité de l'enjeu d'une société autour duquel s'affrontent exclusivement deux mouvements sociaux antagoniques, enfin sur l'approche systémique qui attribue les capacités et compétences à la société, ou au mieux à des acteurs historiques, plutôt qu'à des personnes.

De cette façon nous sommes plus près des récentes thèses de Dubet (1994) sur une sociologie de l'expérience, autant en ce qui concerne son rapprochement avec la perspective compréhensive qui puise aux sources weberiennes qu'à son refus d'une quelconque hiérarchie des dimensions dans l'analyse de la société. Tout intéressante que puisse être la réflexion de Dubet sur la subjectivation de la dimension de l'historicité, nous ne le suivrons pas dans sa conception de la société en tant que système de systèmes, trop liée, me semble-t-il, à la tradition de l'intervention sociologique (Dubet, 1994: 240). Plutôt que de l'appréhender à travers l'idée de système, j'aborderai l'historicité par le biais d'un concept intermédiaire, celui de monde

socio-culturel, dans lequel on peut identifier les valeurs et croyances plus globales qui relèvent de la représentation du sujet dans un monde habité par des principes de jugement, et par la tension entre ces représentations/interprétations et les rapports sociaux dans lesquels elles s'insèrent. On y retrouve les capacités qui sous-tendaient les trois composantes identifiées par Touraine, mais cette fois attribuées aux personnes: capacité de représentation — mode de connaissance —, d'action — accumulation —, et d'interprétation — modèle culturel.

Les mondes socio-culturels se composent également de trois composantes: d'abord de mondes d'objets, le concept d'objet devant être entendu dans un sens large, comprenant non seulement les choses, ou objets physiques, mais généralement tous les "êtres" en présence qui ne sont pas des personnes, c'est-à-dire des outils, des règles, des dispositifs techniques, des conventions, des institutions etc... En tant que représentation d'objets liés aux dimensions organisationnelle et institutionnelle, cette composante relève de la capacité humaine de créer par la connaissance une image du monde (Touraine, 1993: 46), ou plus exactement des mondes en présences, qui va au-delà d'un "état de nature" puisque ces mondes se composent d'objets de la nature et d'objets sociaux; mais en tant qu'engagement d'objets dans des épreuves de la réalité, qui se réalisent en fonction de jugements ou de principes de justice et de justification, elle est sous-tendue par la capacité de reconnaître la nature de la situation ainsi que de la capacité d'action ou d'engagement des personnes dans ces affrontements aux situations. Comme principe de l'action qui convient aux circonstances, les mondes d'objets constituent ainsi des modes d'attribution et de mesure — de qualification — des différents états de grandeur (Boltanski-Thévenot, 1991: 162-163).

Mais ceci pose la question de la légitimité des principes d'accord, ce qui nous amène à notre deuxième composante: le social. Elle correspond aux modèles de cités déjà décrits (infra: 15-16), cités formant des ordres sociaux qui légitiment les modes d'attribution des grandeurs. Parler d'ordre c'est aussi parler de contraintes. Les cités, ces constructions de philosophie politique qu'à un moment donné de l'histoire des auteurs ont formalisé dans des textes fondateurs, forment un ensemble de contraintes à travers des principes de justice qui se sont stabilisés au cours du temps autour d'un principe supérieur commun: les principes de commune humanité et de dignité, d'ordre et de sacrifice, propres à chaque cité, n'accèdent à la légitimité que dans la mesure où l'on stipule un bien commun dont les bienfaits doivent profiter, d'une manière ou d'une autre, à l'ensemble de la cité. C'est la condition essentielle pour qu'une telle construction puisse ainsi systématiser ces principes à travers un ordre harmonieux présidant à la distribution des différentes parties de l'ensemble, et en ce sens constituer des économies de la grandeur. Le lien qui s'établit entre le savoir, cristallisé dans les objets du monde, et les

relations sociales, est ainsi à double sens: la construction du principe d'ordre ne crée pas cet ordre mais le légitimise; c'est dans l'épreuve de la réalité que se produit et se reproduit ces ordres, que s'attribuent les états de grandeur. Si les savoirs produits au sein des organisations ou dans l'apprentissage des institutions peuvent conduire les personnes à construire un nouvel ordre social, ce dernier, en qualifiant les objets sur lesquels ces personnes s'appuient, permet de résoudre les différends et litiges dans le cadre des principes de la cité (Fridenson, 1989: 1464; Boltanski-Thévenot, 1991: 169).

L'harmonie ou la cohérence de cet ordre constitue une virtualité à l'intérieur de chacune de ces cités. Cet ordre suppose une économie interne de l'individu, une économie des relations sociales et des inégalités dans la répartition des grandeurs, permettant, comme forme de généralisation d'un ensemble de représentations, le passage du particulier au général (Boltanski-Thévenot, 1991: 55). Mais dans le sens fort du terme, la dimension de l'historicité correspond à l'activité critique du sujet comme capacité ou désir de conduire sa propre vie, de faire appel aux principes de justice, et de définir les obstacles à son accomplissement (Dubet, 1994: 148). C'est ce moment particulier de l'activité critique, qui se fait essentiellement par interprétation, qu'appréhendé la troisième et dernière composante, culturelle, de notre concept de monde socio-culturel. Dans cette définition plus précise<sup>10</sup>, la culture ne correspond plus aux formes générales de classification ou de découpage de l'organisation sociale exprimées dans des représentations, mais au contraire au moment particulier d'opération critique de remise en cause, qui va alors du général au particulier (Boltanski-Thévenot, 1991: 56). Les personnes ne vivent pas dans un seul monde et les principes auxquels elles se réfèrent pour se justifier ne relèvent pas d'un seul ordre de légitimité. On ne peut, par exemple, extraire de la société un groupe de personnes en l'associant exclusivement à un seul monde. La complexité des sociétés s'exerce plutôt à travers l'enchevêtrement des divers mondes présents dans les situations quotidiennes où interagissent les individus, d'où les nécessaires compétences, plus ou moins grandes selon les individus, de reconnaître chacun de ces mondes et les principes relevant de chacun d'eux. D'où également l'existence de différends ne relevant plus de litiges portant sur une juste répartition à l'intérieur d'un monde mais de la critique d'un principe supérieur commun, de la dénonciation et de la remise en cause d'un bien commun, au nom d'autres principes. Ce moment privilégié de l'engagement du sujet, correspondant tout à fait au registre de la subjectivation sociale décrite par Dubet, exprime la tension ou le conflit entre mondes culturels et relations sociales, de la

<sup>10</sup> Une réflexion complémentaire serait nécessaire pour mieux cerner la distinction que je désire établir entre représentation (savoir) et interprétation (culture). Les représentations sont évidemment construites culturellement dans la mesure où elles ont d'abord été interprétations du monde; mais ces interprétations ne se transforment en savoir, se cristallisent en représentations que lorsqu'elles sont reconnues et acceptées comme connaissance vécue du monde, qu'elles ne sont plus l'objet de conflits d'interprétation.



distance et de l'interprétation du sujet sur la vraie nature de la situation, de la réalité (ibidem: 275-276).

Le tout que forme notre concept de monde socio-culturel exprime les valeurs et les croyances plus globales reliées à des aspects cognitif, objectif et politique, et inscrit dans un processus de subjectivation. Le concept nous rapproche de la perspective weberienne où le chevauchement des champs culturels et des ordres sociaux permet de contextualiser la vie sociale concrète, sans présumer *a priori* une construction hiérarchique systémique (Arnason, 1986: 150). Pour cela on doit faire appel à un concept de pouvoir assez global et flexible pour tenir compte de l'unité et de la diversité des phénomènes qu'on entend étudier. Il nous rapproche également de l'idée "d'ordre symbolique institué de la société" proposée par Castoriadis, c'est-à-dire de cet imaginaire social institué fournissant un principe d'ordre aux dimensions réelles et symboliques de la vie sociale (Cohen, 1982: 223). Les mondes socioculturels canalisent en fait le potentiel totalisant de l'activité critique du sujet à travers l'ordonnement des mondes, ouvrant ainsi à des horizons d'action, et inscrivant de cette manière l'historicité dans les dimensions concrètes de l'organisation sociale.

Toutefois, entre cette dimension critique de l'historicité et la dimension d'intégration sociale du niveau organisationnel, il y a nécessité d'une dimension d'institutionnalisation. Dans ces longues périodes de crise où l'inquiétude et l'incertitude envahissent l'espace social, déclenchant disputes et dévoilement critique de l'ordre des choses, la remise en cause qui ramène au particulier ce qui, dans l'ordre de grandeur servait de principe général d'ordonnement, se fait en mettant en valeur d'autres ordres de grandeur (Thévenot, 1990: 65). Lors de ces périodes, les changements externes et les critiques des conventions présentes entraînent des innovations de toutes sortes qui ne se stabiliseront dans un nouvel ordonnement que par la cohérence de nouveaux arrangements institutionnels. En ce sens, l'institution réfère au processus de mise en forme et de stabilisation qui s'impose sur l'expérience, permettant graduellement un fonctionnement à travers la tension d'indétermination du monde. Le compromis, lorsqu'il s'institutionnalise dans la construction d'un nouveau bien commun mettant à son service des objets relevant d'autres mondes, au nom d'autres grandeurs (Boltanski-Thévenot, 1991: 339), constitue alors un nouvel ordonnement qui régularise un contexte interprétatif sans limites dans lequel il s'incorpore (Arnason, 1993: 96). On le voit, la codétermination entre les trois dimensions est indépassable.

## Bibliographie

- Arnason, J. P. 1994. "Touraine's critique of modernity: metacritical reflections", in *Thesis Eleven*, no 38, p. 36-45.
- Arnason, J.P. 1993. "Merleau-Ponty and Max Weber: An Unfinished Dialogue", in *Thesis Eleven*, no 36, p. 82-98.
- Arnason, J. P. 1986. "Culture, Historicity and Power Reflections on Some Themes in the Work of Alain Touraine", in *Theory, Culture & Society*, vol. 3, no 3, p. 137-152.
- Bajoit, G. 1974. "Vers une sociologie scientifique. À propos du livre d'Alain Touraine «Production de la société»", in *Sociologie du travail*, vol. 16, no 2, p. 193-203.
- Bélanger, P. R. et B. Lévesque. 1992. "Présentation. Transformation des entreprises: approches théoriques et études de cas", *Cahiers de recherche sociologique*, no 18-19.
- Boltanski, L. et L. Thévenot. 1991. *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris: Gallimard.
- Bourdieu, P. 1994. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris: Éditions du Seuil.
- Burawoy, M. 1990. "Marxism as Science: Historical Challenges and Theoretical Growth", in *American Sociological Review*, vol. 55, décembre.
- Callon, M. et B. Latour. 1981. "Unscrewing the big Leviathan: how actors macro-structure reality and how sociologists help them to do so", in K. Knorr-Cetina et A. V. Cicourel (éd.), *Advances in social theory and methodology. Toward an integration of micro- and macro-sociologies*, Boston: Routledge & Kegan Paul.
- Charrier, R. 1989. "Le monde comme représentation", in *Annales ESC*, no 6, p. 1505-1520.
- Cicourel, A. V. 1981. "Notes on the integration of micro- and macro-levels of analysis", in K. Knorr-Cetina et A. V. Cicourel (éd.), *Advances in social theory and methodology. Toward an integration of micro- and macro-sociologies*, Boston: Routledge & Kegan Paul.
- Cohen, J. L. 1982. *Class and Civil Society: The Limits of Marxian Critical Theory*, Amherst: The University of Massachusetts Press.
- D'Amours, M. 1993. *La sociologie de l'action d'Alain Touraine*, UQAM, mimeo.
- Davy, G. 1995. "Introduction", in É. Durkheim, *Leçons de sociologie*, Paris: Quadrige/PUF.
- Dubet, F. 1994. *Sociologie de l'expérience*, Paris: Editions du Seuil.
- Dupuy, J.-P. et al. 1989. "Introduction", in *Revue économique*, vol.40, no 2, p. 141-145.
- Durkheim, É. 1995. *Leçons de sociologie*, Paris: Quadrige/PUF. Durkheim, É. 1994. *De la division du travail social*, Paris: Quadrige/PUF. Elias, N. 1985. *La société de cour*, Paris: Flammarion. Elias, N. 1975. *La dynamique de l'Occident*, Paris: Calmann-Lévy.

- Elias, N. 1973. *La civilisation des moeurs*, Paris: Calmann-Lévy. Forgues, É. 1995. Question de synthèse, Université de Montréal, mimeo.
- Fridenson, P. 1989. "Les organisations, un nouvel objet", in *Annales ESC*, no 6, p. 1461-1477.
- Gagnon, G. 1978. "Sociologie, mouvements sociaux, conduites de rupture: le cas québécois", in *Sociologie et sociétés*, vol. 10, no 2, p. 103-122.
- Giddens, A. 1981. "Agency, institution and time-space analysis", in K. Knorr-Cetina et A. V. Cicourel (éd.), *Advances in social theory and methodology. Toward an integration of micro-and macro-sociologies*, Boston: Routledge & Kegan Paul.
- Habermas, J. 1987. *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 2: Pour une critique de la raison fonctionnaliste*, Paris: Fayard.
- Habermas, J. 1981. "Toward a reconstruction of historical materialism", in K. Knorr-Cetina et A.V. Cicourel (éd.), *Advances in social theory and methodology. Toward an integration of micro- and macro-sociologies*, Boston: Routledge & Kegan Paul.
- Héran, F. 1987. "L'institution démotivée. De Fustel de Coulanges à Durkheim et au-delà", in *Revue française de sociologie*, vol. 28, no 1, p. 67-97.
- Knorr-Cetina, K. 1981. "The micro-sociological of macro-sociology: towards a reconstruction of social theory and methodology", in K. Knorr-Cetina et A. V. Cicourel (éd.), *Advances in social theory and methodology. Toward an intégration of micro- and macro-sociologies*, Boston: Routledge & Kegan Paul.
- Lévesque, B. 1994. "L'institutionnalisation et le financement des services de proximité au Québec", in *Coopératives et Développement*, vol. 26, no 2, p. 83-104.
- Maheu, L. 1978. "Rapports de classe et problèmes de transformation: la thèse de la société post-industrielle", in *Sociologie et sociétés*, vol. 10, no 2, p. 11-36.
- Melucci, A. 1975. "Sur le travail théorique d'Alain Touraine", in *Revue française de sociologie*, vol. 16, p. 359-379.
- Ménard, C. 1990. *L'économie des organisations*, Paris: Éditions La Découverte.
- Orléan, A. 1989. "Pour une approche cognitive des conventions économiques", in *Revue économique*, vol.40, no 2, p. 241-272.
- Rocher, G. [1969] 1992. *Introduction à la sociologie générale*, Ville LaSalle: Hurtubise HMH.
- Salais, R. et M. Storper. 1993. *Les mondes de production. Enquête sur l'identité économique de la France*, Paris: Editions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Salais, R. 1989. "L'analyse économique des conventions du travail", in *Revue économique*, vol.40, no 2, p. 199-240.
- Scott, A. 1991. "Action, movement, and intervention: Reflections on the sociology of Alain Touraine", in *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 28, no 1, p. 30-45.